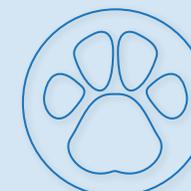


Novembre 2021

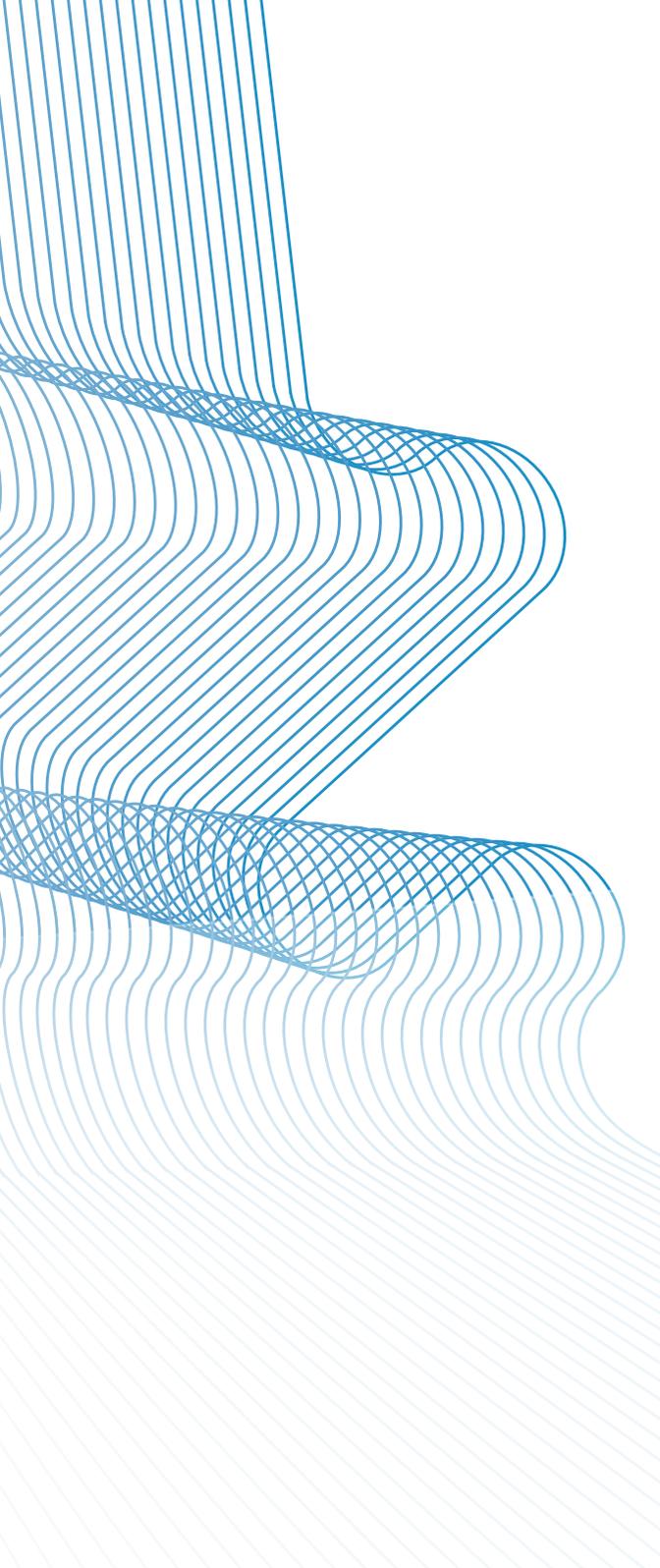
Public Health Institutes of the World

IANPHI



FEUILLE DE ROUTE DE L'IANPHI POUR L'ACTION SUR LA SANTÉ
ET LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

**ENGAGER ET SOUTENIR LES INSTITUTS
NATIONAUX DE SANTÉ PUBLIQUE
EN TANT QU'ACTEURS CLÉS DU CLIMAT**



L'Association internationale des instituts nationaux de santé publique (IANPHI) est un réseau de 110 instituts nationaux de santé publique (INSP) dans 95 pays, qui renforce collectivement les capacités et les compétences en matière de santé publique en connectant, développant et renforçant les INSP dans le monde entier.

Motivé par le besoin urgent d'agir, sur la base de preuves, au profit de la santé publique en ce qui concerne la dégradation des systèmes naturels, **l'IANPHI soutient le développement des capacités des INSP à l'échelle mondiale pour qu'ils soient des défenseurs et des acteurs clés de la modération climatique et de l'adaptation au climat.**

L'IANPHI CONSIDÈRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE COMME UNE MENACE MAJEURE POUR LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE DE LA POPULATION MONDIALE

L'Organisation mondiale de la santé qualifie l'Accord de Paris de 2015 comme étant l'accord de santé publique le plus important du XXI^e siècle.¹ **Le changement climatique, la perte de biodiversité et les autres dégradations des systèmes de maintien de la vie sur Terre constituent une menace élevée pour la santé physique et mentale et le bien-être des populations du monde entier.**^{2,3} Ils amplifient les risques sanitaires et favorisent les inégalités, ce qui déclenche des crises sanitaires et sociales.⁴ Ils influencent une majorité des déterminants environnementaux et sociaux de la santé.⁵ Les systèmes de suivi et de surveillance existants ont déjà permis de mesurer certaines de ces incidences,⁶ en documentant l'accélération de tendances, par exemple des phénomènes météorologiques extrêmes, des maladies infectieuses et de la malnutrition, entre autres. Ces effets peuvent également être accélérés par d'autres menaces majeures pour la santé publique, comme la résistance aux antimicrobiens.⁷

Les effets néfastes du changement climatique sur la santé aggravent les inégalités et les iniquités sanitaires, démographiques

Le changement climatique est une menace majeure pour la santé publique. L'IANPHI considère l'action climatique comme une intervention essentielle de santé publique mondiale. L'IANPHI estime également que les interventions de santé publique sur les déterminants environnementaux et socio-économiques de la santé sont des moteurs essentiels de l'adaptation au climat et de son atténuation. La reprise suite à la pandémie de COVID-19 offre une occasion unique de réinitialiser le statu quo et de renforcer les actions sur le changement climatique, la biodiversité et la santé, tout en réduisant et en traitant les inégalités sociales et sanitaires à long terme.

et socio-économiques existantes.⁸ Ceux qui contribuent le plus au changement climatique et à la perte de biodiversité sont les moins susceptibles de subir des effets néfastes et disposent de plus de ressources pour s'adapter. Une part inéquitable et disproportionnée est déjà supportée par les habitants des pays à revenu faible ou intermédiaire, par les plus pauvres et les plus vulnérables des pays à revenu élevé,⁸ et par les communautés autochtones,⁹ dont la capacité d'adaptation est limitée.

Le maintien de l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2 °C, de préférence à 1,5 °C,¹⁰ et la protection de la biodiversité sont essentiels pour la santé et le bien-être des générations actuelles et futures. Aller au delà d'une augmentation de 1,5°C entraînerait d'innombrables décès, maladies et blessures évitables. Des mesures insuffisantes ou lentes d'adaptation aux changements climatiques, d'atténuation des gaz à effet de serre et de protection de la biodiversité entraîneraient des crises de santé publique plus fréquentes et plus graves et réduiraient à néant certaines des réalisations et des avancées durement acquises en matière de santé publique au cours des dernières décennies.⁶

Des politiques d'adaptation efficaces et équitables et des interventions fondées sur des données probantes pour atténuer le

changement climatique tout en protégeant la biodiversité garantiraient des avantages considérables pour la santé publique à l'échelle mondiale et réduiraient les inégalités.¹¹ Des actions telles que la transformation des systèmes et des régimes alimentaires non durables et malsains,¹² la limitation des sources de pollution atmosphérique, la garantie de l'accès à l'eau potable, à l'assainissement et à l'hygiène, le développement de moyens de déplacement et de transport sains, ainsi que la protection des écosystèmes naturels et des services qu'ils fournissent permettraient de sauver des millions de vies par an, avec des avantages sociaux, sanitaires et économiques qui dépasseraient de loin les coûts d'atténuation.¹¹

La relance suite à la pandémie de COVID-19 offre une occasion sans précédent d'engager tous les secteurs dans ces actions et de créer des sociétés plus sûres, plus équitables, plus saines et résilientes au changement climatique⁶ qui « ne laissent personne de côté ».¹³ Pour atteindre ces objectifs, les politiques climatiques doivent intégrer les droits à la santé et être cohérentes avec les [Objectifs de développement durable](#), en particulier pour mettre fin à la faim (Objectif 2), assurer la santé et le bien-être (Objectif 3), l'accès à l'eau potable et à l'assainissement (Objectif 6), la production et la consommation responsables (Objectif 12) et prendre des mesures climatiques urgentes (Objectif 13).



L'IANPHI VISE À RENFORCER LES INSTITUTS NATIONAUX DE SANTÉ PUBLIQUE DU MONDE ENTIER EN TANT QU'ACTEURS CLÉS DU CLIMAT

Les instituts nationaux de santé publique sont la pierre angulaire de la pratique de la santé publique dans la plupart des pays. Ils détectent et surveillent les menaces pour la santé, identifient les principaux déterminants individuels, socio-économiques et environnementaux de la santé. Ils conçoivent, mettent en œuvre et contrôlent les interventions de santé publique, et évaluent les politiques publiques et leur impact sur la santé, leurs avantages et leurs coûts.¹⁴ Ils sont en première ligne pour répondre aux urgences sanitaires, qu'il s'agisse d'épidémies de maladies infectieuses émergentes ou réémergentes ou d'événements météorologiques extrêmes mais offrent également des données probantes pour élaborer des politiques à long terme fondées sur la science afin de protéger, de promouvoir et d'améliorer la santé des populations qu'ils servent.

Grâce à leur rôle de protection de la santé de la population, les INSP occupent une position humanitaire, scientifique et institutionnelle unique pour contribuer à une recherche, des politiques et des actions plus efficaces en matière d'adaptation au climat et de modération de celui-ci. L'évolution rapide des risques sanitaires augmente le besoin de réactivité, de flexibilité et d'adaptabilité des INSP. Le renforcement des INSP en tant qu'acteurs clés du climat par le biais de ressources humaines, d'infrastructures et de financements adéquats permettra de mettre en place des programmes locaux et nationaux efficaces en matière de climat et de santé, et de soutenir des sociétés plus saines et plus durables qui ne laissent personne de côté.

Les INSP sont des conseillers de confiance fondés sur des données probantes pour guider les décideurs et le grand public en matière de protection, de prévention et d'amélioration de la santé. Les INSP sont en contact avec des parties prenantes multisectorielles, nationales et locales, institutionnelles et non institutionnelles. La complexité des liens entre le changement climatique, la biodiversité, l'équité et la santé augmente la demande de science interdisciplinaire et de coopération internationale pour répondre de manière opportune et durable. Les INSP peuvent sensibiliser les parties prenantes à ces liens, promouvoir les concepts de One Health (une seule santé) et de Planetary Health (santé planétaire)¹⁵ tout en identifiant et en promouvant des modes de vie sains, tels que des régimes alimentaires à la fois sains et durables sur le plan environnemental. Les INSP peuvent contribuer au développement de solutions innovantes et intersectorielles pour simultanément protéger et améliorer la santé et préserver l'environnement.

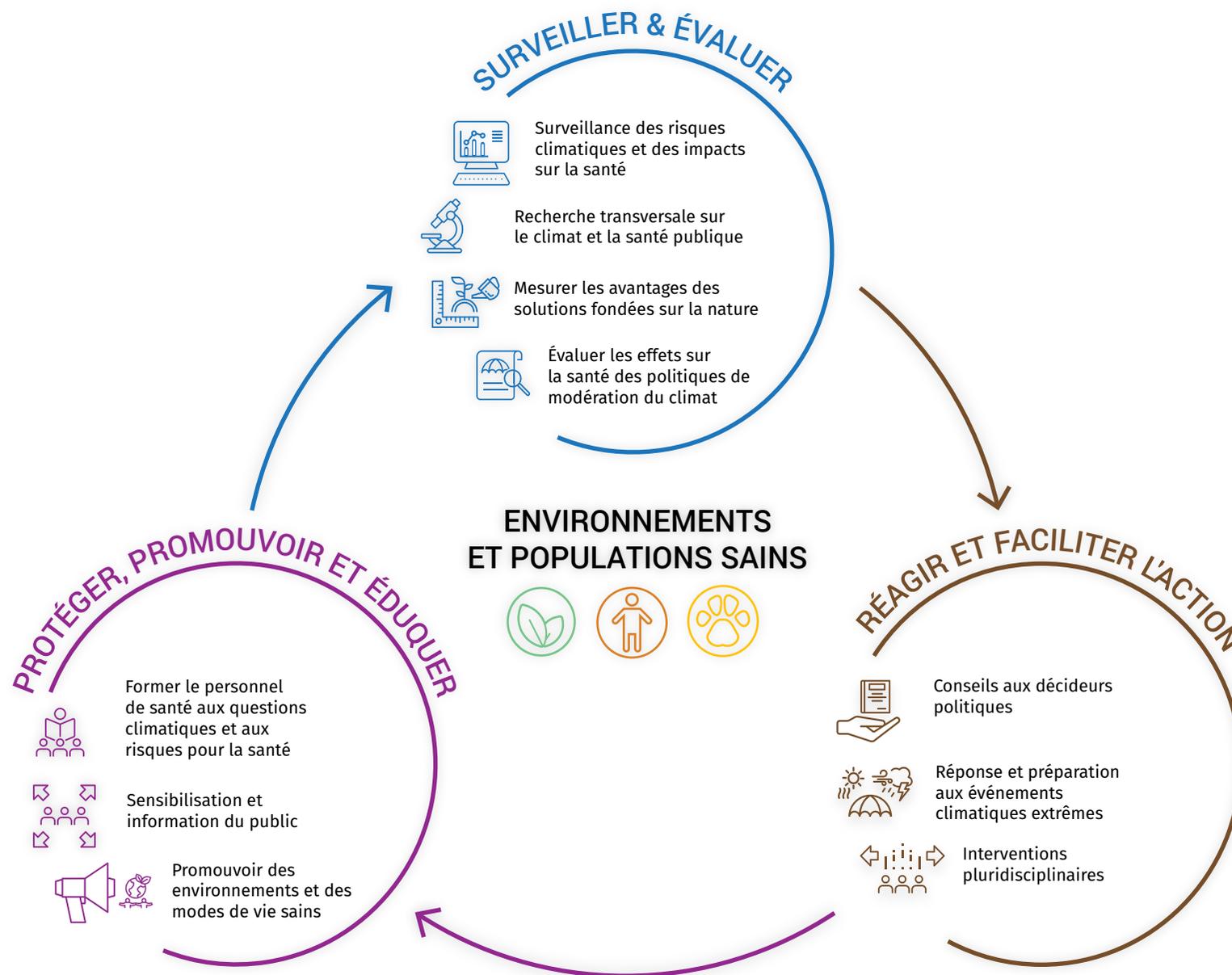
Un [sondage](#)¹⁶ mené par l'IANPHI en 2021 a montré que, dans le monde entier, **les INSP sont déjà en train de cartographier,**

de surveiller et de traiter les effets du changement climatique sur la santé physique et mentale (par exemple, des programmes sur les événements météorologiques extrêmes, les maladies à transmission vectorielle et hydrique, le renforcement des capacités pour le changement climatique et les évaluations des risques sanitaires aux niveaux local et régional, etc.). Ils soutiennent également, avec des données tangibles, la mise en œuvre de politiques sociales et environnementales efficaces et ambitieuses (par exemple, des programmes sur la pollution atmosphérique, l'urbanisme, les transports, la sécurité alimentaire, etc.), tout en renforçant les capacités des systèmes de santé et de la main-d'œuvre.

Pourtant, le sondage a également révélé que peu d'INSP se considèrent comme des acteurs clés du climat et que leur implication dans les politiques nationales et régionales d'adaptation au climat et de modération du climat de leur pays est plutôt limitée. Seules quelques institutions nationales de santé publique ont déclaré disposer d'un niveau approprié de ressources consacrées au développement de solides programmes de santé et de climat.



**COMMENT
LES INSP
CONTRIBUENT
À L'ADAPTATION
AU CLIMAT
ET À LA
MODÉRATION
DE SES EFFETS**



L'IANPHI S'ENGAGE À PRENDRE DES MESURES POUR AMÉLIORER LES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET DE SANTÉ PUBLIQUE

Pour soutenir les INSP dans leur développement en tant qu'acteurs clés du climat, IANPHI s'engage à prendre les initiatives suivantes répondant à cinq priorités :

1. Promouvoir le renforcement de la capacité des INSP pour contribuer efficacement à la recherche, aux politiques et aux actions sur le climat et la biodiversité

Les actions de promotion de l'IANPHI se concentreront sur la présentation des données et des problèmes de manière à les rendre à la fois convaincants et pertinents pour des publics sans expertise en santé publique.

2. Renforcer les capacités, les compétences et la formation par le biais d'un soutien entre pairs et du partage des connaissances entre les institutions nationales de santé publique

L'IANPHI rassemblera des études de cas et organisera des séminaires scientifiques sur des sujets stratégiques liés au changement climatique, à la biodiversité et à la santé publique, tels que :

- la traduction concrète des concepts d'une seule santé et de santé planétaire
- des exemples de possibilités de collaboration intersectorielle entre les INSP et les principales parties prenantes du climat
- l'analyse intégrée des impacts sur la santé de secteurs spécifiques (par exemple, l'industrie, l'agroforesterie...) ou d'activités liées à la déforestation.

L'IANPHI soutiendra également le développement d'actions conjointes entre les INSP basées sur l'expertise des membres, en particulier :

- identifier des indicateurs communs des impacts sanitaires du changement climatique
- soutenir les approches innovantes pour aborder les évaluations de la vulnérabilité et de l'adaptation de la santé et des systèmes de santé

L'IANPHI encouragera et soutiendra le développement de programmes de recherche menés par les INSP sur les liens entre le changement climatique, la biodiversité et la santé publique, ainsi que la capacité des INSP à valoriser les résultats de la recherche auprès des décideurs.

3. Accroître la collaboration avec les organisations internationales et régionales actives dans les domaines de la santé publique et du changement climatique

L'IANPHI favorisera les partenariats existants et en développera de nouveaux (Organisation mondiale de la santé, Programme des Nations unies pour l'environnement, Organisation météorologique mondiale, Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture, Observatoire européen du climat et de la santé, Réseau mondial d'information sur la chaleur et la santé, etc.) en vue d'une action collective aux niveaux local, national et régional.

4. Soutenir l'écologisation des services de santé publique

L'IANPHI encouragera les INSP à évaluer régulièrement l'empreinte carbone de leur organisation et à prendre des mesures pour la réduire, en particulier dans les pays à haut revenu. L'IANPHI encouragera également les INSP à soutenir et à défendre des services de santé durables, à faible émission de carbone et équitables.

5. Suivre les progrès de l'implication des INSP dans les politiques de changement climatique grâce à des indicateurs clés

L'IANPHI identifiera combien de INSP :

- font du changement climatique une priorité institutionnelle
- ont réalisé une évaluation de leur empreinte carbone et prennent des mesures pour la réduire
- participent aux plans d'adaptation et de modération nationaux et régionaux (contributions déterminées au niveau national, communication sur l'adaptation, plans d'adaptation nationaux en matière de santé, etc.)
- accueillent des centres dédiés à la recherche et à l'action sur le changement climatique, la biodiversité et la santé



REFERENCES

- 1 UN Climate Change News. [The Paris Agreement is a Health Agreement](#) - WHO. *unfccc.int*. [Online] 03 May 2018.
- 2 Raworth, Kate. [A Doughnut for the Anthropocene: humanity's compass in the 21st century](#). *The Lancet Planetary Health*. May 2017, Vol. 1, 2.
- 3 Pörtner, H.O., et al. [IPBES-IPCC co-sponsored workshop report on biodiversity and climate change](#). IPBES and IPCC. 2021.
- 4 Raworth, Kate. [A safe and just space for humanity: Can we live within the Doughnut?](#) 2012. Oxfam Discussion Paper.
- 5 UNFCCC. Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice (SBSTA). [Human health and adaptation: understanding climate impacts on health and opportunities for action, Synthesis paper by the secretariat](#). *Forty-six session, Bonn Climate Change Conference, 8-18 May 2017, Item 3 of the provisional agenda, Nairobi work programme on impacts, vulnerability and adaptation to climate change*. 3 March 2017. FCCC/SBSTA/2017/2.
- 6 Watts, Nick MA, et al. [The 2020 report of the Lancet Countdown on health and climate change: responding to converging crises](#). 02 December 2020.
- 7 Rodriguez-Verdugo, Alejandra, et al. [Compounding Effects of Climate Warming and Antibiotic Resistance](#). *iScience*. 2020, Vols. 23, 4.
- 8 Ebi, Kristie L. and Hess, Jeremy J. [Health Risks Due To Climate Change: Inequity In Causes and Consequences](#). *Health Affairs*. December 2020, Vol. 39, 12, pp. 2056-2062.
- 9 Ford, James D., et al. [Preparing for the health impacts of climate change in Indigenous communities: The role of community-based adaptation](#). *Global Environmental Change*. March 2018, Vol. 9, pp. 129-139.
- 10 United Nations. [Paris Agreement](#), Article 2, 1. (a). 2015.
- 11 Gao, J., et al. [Public health co-benefits of greenhouse gas emissions reduction: A systematic review](#). *Sci Total Environ*. 15 June 2018, Vol. 627, pp. 388-402.
- 12 Willett, Walter, et al. [Food in the Anthropocene: the EAT-Lancet Commission on healthy diets from sustainable food systems](#). *The Lancet*. 2019, Vol. 393, 10170, pp. 447-492.
- 13 UN System Chief Executives Board for Coordination. [Leaving no one behind: equality and non-discrimination at the heart of sustainable development: a shared United Nations Systems framework for action](#). 2017.
- 14 International Association of National Public Health Institutes (IANPHI). [Framework for the Creation and Development of National Public Health Institutes. A Series of Technical and Policy Briefs](#). 2007. 1.
- 15 Whitmee, Sarah Dr, PhD, et al. [Safeguarding human health in the Anthropocene epoch: report of The Rockefeller Foundation-Lancet Commission on Planetary Health](#). 15 July 2015.
- 16 Pascal, Mathilde, et al. [IANPHI Survey: The role of national public health institutes in climate change adaptation and mitigation - Results](#). June 2021.



REMERCIEMENTS

L'IANPHI souhaite adresser un remerciement particulier aux membres de l'équipe de rédaction du document de position : Mathilde Pascal et Arnaud Mathieu (Santé publique France), Revati Phalkey et Emma Gillingham (UK Health Security Agency), Jaana Halonen (Finnish Institute for Health and Welfare), Horacio Riojas et Magali Hurtado (National Public Health Institute of Mexico), Amandine Zoonekyndt et Louise Rigal (IANPHI).

L'IANPHI remercie les membres du groupe de travail de l'IANPHI sur la santé publique et le changement climatique pour leurs précieuses contributions à ce document et pour leur implication en faveur du développement de l'INSP pour évaluer et réduire l'impact du changement climatique sur la santé publique : Charmaine Bene, Rachel Kirkland et Ranu Sharma (Agence de la santé publique du Canada), Qiyong Liu (China Center for Disease Control and Prevention), Guillaume Boulanger et Sébastien Denys (Santé publique France), Christina Plantz (Federal Centre for Health Education, Allemagne), Angela Fehr, Luzie Verbeek et Thomas Ziese (Robert Koch Institute, Allemagne), Laura Mancini et Stefania Marcheggiani (Institut supérieur de la santé, Italie), Limbani Kalumbi (Université du Malawi), Suvd Batbaatar (Centre national de la santé publique, Mongolie), Tatiana Marrufo (Institut national de la santé du Mozambique), Lisbeth Hall, Guus Velders et Joyce Zwartkruis (Institut national de la santé publique et de l'environnement, Pays-Bas), Chinwe Ochu (Centre de contrôle des maladies du Nigeria), Ågot Aakra (Institut norvégien de la santé publique), Raquel Duarte-Davidson, Giovanni Leonardi et Emer OConnell (UK Health Security Agency).



Public Health Institutes of the World

IANPHI

www.ianphi.org

